

Waremmes, le 03 décembre 2025

ODR DE DONCEEL – CLDR RELECTURE FICHES PROJETS MARDI 02 DÉCEMBRE 2025

Participants

Membres présents (6) : BERNARD-ROLANS Geneviève, DAMOISEAUX Vincent, FREDERICKX Rudi, HAUSMANNE Steve, OLIVIER Marguerite, VAN RANST Alain.

Membres excusés : BADOU Guy, MAUGUIT Christel, NAHON Sylvie, VIATOUR Gauthier

Pour SEN5 : JADOUL Suzanne

Pour la FRW : DOGUET Anne et LAMBERT Elodie, agents de développement

Pour la commune : ROME Bernadette (agent-relais de l'ODR)

Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu 11 juin 2025
- Etat d'avancement de l'ODR et prochaines étapes
- Relecture fiches projets – Partie 1
- Divers

1. Approbation du compte-rendu

Le compte-rendu du 11 juin 2025 est approuvé sans remarques par la CLDR.

2. Etat d'avancement de l'ODR et prochaines étapes

La FRW explique les étapes à venir.

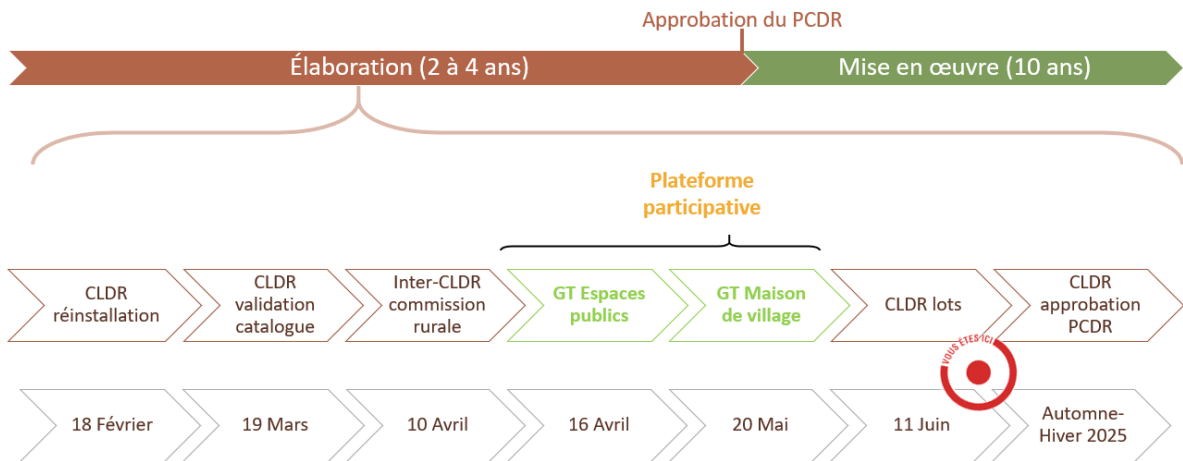
La séance du jour est la première de deux réunions consacrées à la relecture des fiches projets. Le cas échéant, une réunion plus technique pourrait être organisée à la demande de l'auteur.

Les membres de la CLDR et les partenaires du territoire (GAL, ADL...) pourront émettre leurs remarques et propositions jusque fin janvier 2026.

Parallèlement, les autres parties du PCDR seront mises à jour et finalisées. Celles-ci seront également envoyées aux membres.

Une fois les documents rédigés et avalisés par le Collège et la CLDR, une étape plus administrative aura lieu : avis de recevabilité du SPW, approbation par le Conseil communal, présentation et avis du Pôle Aménagement du territoire et avis du Gouvernement wallon.

L'objectif est d'avoir un avant-projet de PCDR approuvé par le Gouvernement d'ici la fin du premier semestre.



La procédure d'une demande de convention est passée en revue succinctement.

Question/réponse :

Un membre demande ce qu'il se passe si un projet ne plait pas du tout aux riverains.

Parfois des ajustements sont nécessaires mais il n'y a actuellement pas de signe que les riverains s'opposent catégoriquement à un projet. Dans le cas d'un levier de bouclier important des riverains lors d'une esquisse, il est clair que la solution se trouve dans la discussion. Si le projet n'est pas souhaité, il est possible que la Commune décide de ne pas aller plus loin.

Pour rappel, les membres de la CLDR sont là pour se faire le porte-voix des citoyens de la commune et si un projet était vraiment problématique, ils auraient certainement pu déjà l'identifier et pourront toujours le faire à l'avenir.

3. Relecture des fiches projets : partie 1

La grande partie de cette séance était consacrée à la **relecture du premier groupe de fiches projets** rédigées par le bureau d'étude **Sen5**.

Une seconde réunion similaire sera organisée *le 22 janvier 2026* pour la relecture du reste des fiches.

Objectifs de la relecture

- S'assurer que les différents besoins exprimés sont bien détaillés dans les fiches
- Collecter vos remarques et avis afin d'améliorer le contenu des fiches et d'en finaliser la rédaction
- Vous permettre de revoir le contenu de toutes les fiches projets

Préalable – rappel

Structure de la « fiche-projet » → Utilisation d'un modèle prédéfini obligatoire.

Les projets sont répartis en 3 lots définis à l'article 7 de l'AGW du 12 juin 2014 :

- **Lot 1** : projets dont l'inscription est prévue durant les **trois premières années** de mise en œuvre du PCDR (*fiche-projet complète avec estimation des coûts*)
- **Lot 2** : projets dont l'inscription est prévue **entre la quatrième et la sixième année** de mise en œuvre (*fiche-projet complète sans estimation des coûts*)
- **Lot 3** : les autres projets (*fiche-projet qui reprend l'intitulé, la description et la justification*)
(Le lot 0 comprend les projets déjà en cours ou terminés pendant l'élaboration du PCDR).

Pourquoi cette répartition en lots et comment/quand les fiches seront-elles mises en œuvre ?

Car il n'est pas possible de tout réaliser en même temps... A ce titre, la programmation en lots permet de planifier la mise en œuvre des projets sur une période de 10 ans (période de validité maximale d'un PCDR);

Rappel : il ne s'agit pas d'un ordre strict, figé pour 10 ans :

- Chaque année la CLDR et la Commune proposeront un programme de travail
- Des opportunités ou besoins peuvent apparaître/disparaître
- Des projets subsidiés en Développement Rural et d'autres non

Mais il est toutefois nécessaire de choisir pour avancer dans la rédaction et l'élaboration du PCDR

Méthode de l'Arpentage : Pour la relecture de la première partie des fiches projets, le FRW propose aux participants la méthode de l'arpentage.

Pour ce faire, elle a réparti des fiches projets des 3 lots sur les tables.

Chaque fiche est accompagnée d'un tableau à compléter – un bic – un fluo et une gomme

Pendant 1h, les participants sont invités à déposer leurs remarques sur les fiches de la manière suivante : ils passent de table en table librement et lisent les fiches et notent leurs remarques sur les fiches et le formulaire qui reprend deux questions : « **Est-ce que le projet correspond aux besoins et à ce qui a été discuté ?** » et « **Avez-vous des commentaires, points d'attention à soulever ?** »

Le but de ce processus → Bonifier les propositions des auteurs

Nb : Des animateurs volants (Sen5 – FRW – Bernadette Rome) étaient disponibles pour toutes les questions.

Les fiches relues ce 2 décembre :

• LOT 1

1.1 Création d'un réseau de voies lentes
1.4 Aménagement de petits espaces conviviaux et végétalisés dans tous les villages/quartiers.
1.6 Mise sur pied d'un <u>Repair'Café</u>

• LOT 2

2.1 Définition de lignes directrices en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme
2.2 Création de zones naturelles protégées
2.3 Réaménagement de la place communale de Haneffe
2.4 Création d'un service d'aide pour des petits travaux de jardinage et d'entretien
2.5 Création d'une maison de repos et/ou d'une résidence-services
2.6 Aménagement d'un tiers-lieu rural
2.7 Aménagement d'un lieu de convivialité pour les jeunes à <u>Haneffe</u>

• LOT 3

3.1 Communication, information et sensibilisation sur les activités et pratiques agricoles
3.2 Aménagements d'effets de portes dans les villages
3.3 Développement du volet « communication » de la Commune
3.4 Soutien de l'offre de commerces ambulants
3.5 Soutien aux activités intergénérationnelles
3.6 Etablissement d'un plan d'actions et de sensibilisation à la qualité des eaux
3.7 Valorisation du folklore local par l'organisation de moments conviviaux
3.8 Amélioration de la visibilité des actions du CPAS
3.9 Sensibilisation aux déplacements sécuritaires
3.10 Mise en œuvre des recommandations de l'étude de mobilité

Remarques sur les fiches : en annexe de ce compte-rendu

Retour sur la méthode : Les membres de la CLDR ont apprécié cette méthodologie de l'Arpentage, qui leur laissait du temps et de la souplesse dans la consultation des fiches, dans le choix de s'attarder sur certaines plutôt que d'autres, etc.

Ils sont d'accord de repartir sur cette méthode pour la prochaine CLDR de janvier.

4. Divers

Sans objet.

Pour le secrétariat de la CLDR,
Anne Doguet et Elodie Lambert

1.1 Création d'un réseau de voies lentes : 3 relectures	
Q1	RAS Oui, cela correspond à ce qui a été discuté. Cependant, 3 propositions concrètes sont nouvelles pour moi mais je les trouve tout à fait appropriées.
Q2	<ul style="list-style-type: none"> • Page 15 : Chemin de Donceel (// rue Caquin). La propriétaire de la parcelle-prairie était opposée car un taureau dangereux s'y trouvait. Si un accord est possible, il faudra trouver des aménagements sécurisants. • Peut-être combiner avec le projet d'Agora pour les jeunes. → Relier les villages vers une zone pour les jeunes. • Page 22 : Axe version longue et version courte : les deux. Dans la longueur, accès vers le Vieux Haneffe + accès Administration pour éviter les routes (les 2 sont utiles). • Proposer des balades avec LOPIFIT (comme aux Pays-Bas) pour les personnes âgées, en impliquant les jeunes (intergénérationnel). • La rue des Champs semble un bon compromis + éclairage ! • Prévoir des parkings à vélos et trottinettes. • Page 26 : Des aménagements sont déjà possibles avec la mise en place de panneaux F99c. • Page 27 : dernier point « Mise sur place d'un GT... » : Commission mobilité ? • Pour moi, c'est le projet à réaliser en premier lieu !
1.4 Aménagement de petits espaces conviviaux et végétalisés dans tous les villages/quartiers : 3 relectures	
Q1	Ok, sauf que certains endroits de Jeneffe avaient été proposés et ne s'y retrouvent pas.
Q2	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer de l'impression 3D végétale (bras) pour mettre des lettres sur lesquelles pousseront des fleurs colorées. • Proposer un petit circuit avec des véhicules 4X4 télécommandés per les jeunes. • Page 59 : voir avec le projet de nouvelles installations du foot (buvette + foot) + parking ? • Page 59 : l'option « maison de village » pour la buvette semble impossible suite à la réunification des 2 clubs de foot (Haneffe et Limont) car les installations de Limont deviennent leur lieu central. • Page 62 : actuellement, gros travaux dans la rue du Ruisseau qui transforment la ferme située à droite sur la photo, par une douzaine de logements avec garage en retrait de la route. Il faut d'abord voir ce que devient cet endroit avant de végétaliser. • Page 64 : Pechereuw → nom incorrect !
1.6 Mise sur pied d'un Repair'Café : 4 relectures	
Q1	Oui – Ok – Oui - OK
Q2	<ul style="list-style-type: none"> • Simple à mettre en place. • Pour ma part, je ne l'aurai pas mis en Lot 1 car il est moins urgent que d'autres projets car il existe des Repair'Café dans les communes environnantes. • Idem : Mise à disposition d'un local ? Aux normes pour l'électricité. Page 89 : Favorable sur le point C « Mesures en faveur de l'utilisation durable des ressources naturelles ». • Qu'en est-il de l'outillage ?

2.1 Définition de lignes directrices en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme : 3 relectures	
Q1	Ruralité ok Ok Garder le caractère rural de notre commune !
Q2	Cette fiche devrait être réalisée par l'urbaniste de notre commune uniquement. Forte demande de la population pour que ces lignes directrices (surtout en urbanisme) soient établies et respectées.
2.2 Création de zones naturelles protégées : 3 relectures	
Q1	Ok – Ok Création et aménagements ou restauration à inclure dans le descriptif.
Q2	Pour le PAT, il faudrait peut-être lister les sites potentiels ? → on peut demander à Natagora, quitte à ce que ce soit un site sur plusieurs communes ? Faire relire la fiche à Olivier du CRMA ? Page 143 : Natagriwal (projet PAC) à mettre des partenaires potentiels. Page 143 : dans porteurs potentiels, remonter le CCN. Page 143 : pistes de financement +DR.
2.3 Réaménagement de la place communale de Haneffe : 3 relectures	
Q1	Le projet correspond à ce qui a été discuté. La fiche prend en compte une superficie suffisamment large autour de la place elle-même (très important !) pour obtenir, au final, un aménagement cohérent.
Q2	<ul style="list-style-type: none"> • Dans les parties prenantes, ne pas oublier les riverains directs de la place car ils considèrent depuis toujours que c'est « leur place ». • L'aspect sécurité routière est important mais très délicat car les seuls accidents survenus sur ce carrefour sont arrivés quand on l'a modifié (petit rond-point avec les drapeaux par exemple). • Page 174 - Bonne idée : les aménagements doivent être déplaçables. • Il faudrait prévoir une « zone parking » en dehors de la place. L'entièreté de la place doit revenir aux activités. • Balade Lopifit = club (comme Vespa qui n'existe plus).
2.4 Création d'un service d'aide pour des petits travaux de jardinage et d'entretien : 3 relectures	
Q1	Oui Oui : jardin, entretien et bricolage c'est difficile de trouver de la main d'œuvre sans un cout très élevé. + aide aux personnes âgées et contacts. Page 164 pour le jardinage : Exemple du GAL Burdinale Mehaigne (et plus particulièrement à Wanze et Burdinne) où les gens peuvent mettre leur jardin ou une partie à disposition pour qu'une autre personne « le cultive ».
Q2	<ul style="list-style-type: none"> • Bien définir les travaux possibles et les limites à l'entretien normal/régulier. • Difficile de trouver des volontaires.
2.5 Création d'une maison de repos et/ou d'une résidence-services : 4 relectures	
Q1	<ul style="list-style-type: none"> • Oui, • Ok mais dans une valorisation du bâtiment à réhabiliter plutôt qu'un nouveau bâtiment, afin de garder le caractère rural (une MR est un gros bâtiment). • Il n'y a pas beaucoup de commerces dans le village et donc pas beaucoup de services à proposer. • Oui, en partageant des moments gymviactive pour les + de 50 ans et les PMR.

	<ul style="list-style-type: none"> • Ok
Q2	<p>Budget !</p> <p>Penser à des solutions alternatives originales (afin de garder les personnes âgées dans leur village).</p>
2.6 Aménagement d'un tiers-lieu rural : 3 relectures	
Q1	<p>Oui, intergénérationnel et bénévolat !</p> <p>La fiche décrit bien le problème. Mais les lieux cités sont peu compatibles avec ce projet, surtout la Chapelle des templiers qui est trop petite, privée et confinée entre 2 propriétés. Elle est classée, je crois.</p>
Q2	<ul style="list-style-type: none"> • La chapelle des templiers appartient à un privé : avis et achat à effectuer. • Le projet de Tiers-lieu rural pourrait être intégré à la « Maison de village ». • Impliquer les écoles techniques (bâtiment, énergies, jeux, mobilité).
2.7 Aménagement d'un lieu de convivialité pour les jeunes à Haneffe : 3 relectures	
Q1	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne correspondance avec ce qui a été demandé. • Lien avec le projet 1.1 super.
Q2	<ul style="list-style-type: none"> • Page 185 : j'ajouterais l'enjeu culturel car cet endroit peut accueillir des panneaux pour du Streetart par exemple, ainsi que d'autres activités culturelles spécifiques pour les jeunes. • Quid de la surveillance ? • // Agora • Organiser des activités : jeux, tournois, ateliers pendant les vacances, etc. Apporter de l'animation pour créer du lien (et de la sécurité si animateurs, encadrement) et de l'intergénérationnel.
3.1 Communication, information et sensibilisation sur les activités et pratiques agricoles : 4 relectures	
Q1	<p>La fiche correspond bien à ce qui a été discuté mais une polémique récente, née autour d'un projet agricole, a mis en lumière un objectif connexe à ceux déjà cités : « désamorcer les conflits intra communaux liés aux projets controversés grâce à des rencontres ciblées ». Ce qu'on lit sur les R.S. est souvent exagéré, ou faux, ou trop agressif.</p> <p>Une première réunion entre agriculteurs est prévue afin de programmer et préparer une future rencontre avec les citoyens pour expliquer les pratiques agricoles et répondre aux craintes des riverains.</p> <p>+ inviter des étudiants en électromécanique = métiers et emplois locaux.</p>
Q2	<p>Pour ma part, j'aurai placé ce projet dans le Lot 1 car je trouve assez urgent d'améliorer la communication sur les pratiques agricoles.</p> <p>Idée : charte de la ruralité ?</p>
3.2 Aménagements d'effets de portes dans les villages : 4 relectures	
Q1	<p>Oui</p> <p>Bien tenir compte du charroi agricole</p> <p>Oui</p>
Q2	<ul style="list-style-type: none"> • Revoir l'emplacement des bacs à fleurs → très juste ! • Titre : « ... et marquage d'entrée des villages » ? // « mettre en valeur les spécificités et le patrimoine local » : notion qui se retrouve peu dans le titre • Contrôle si besoin

3.3 Développement du volet « communication » de la Commune : 5 relectures	
Q1	Ok
Q2	<ul style="list-style-type: none"> • // Fiche 3.8 « Visibilité des actions du CPAS » et donc ajouter dans « partenaires potentiels ». • Page 269 dans description succincte du projet : améliorer la communication ... les personnes âgées (ajout) et parfois plus précaires, voire certains jeunes, n'ont pas toujours.... • Améliorer le site internet avec IMIO → communication pour nos jeunes. • Page 271, dans partenaires potentiels : associations ? IMIO • Urgent → Lot 1 (pas besoin d'un gros budget).
3.4 Soutien de l'offre de commerces ambulants : 3 relectures	
Q1	Il serait intéressant de faire relire la fiche à Emilie Mam de l'ADL car il y a des réflexions en cours sur l'avenir des marchés.
Q2	<p>Peut-être faire de lien avec la thématique « sociale » et donc le CPAS (exemple : épicerie mobile).</p> <p>Titre : Accueil ?</p> <p>P272 : le projet consiste notamment ...</p> <p>Ce projet vise à de développement...</p> <p>Page 273, dans porteurs potentiels : CPAS</p> <p>Pour que la population vienne au marché, il doit être régulier : tous les 15 jours ou tous les mois.</p>
3.5 Soutien aux activités intergénérationnelles : 4 relectures	
Q1	OK
Q2	<ul style="list-style-type: none"> • Dans les partenaires, nous pourrions ajouter le GAL JSH et son projet Cohésion sociale (qui sera actif jusqu'à 2027 minimum). • Dans le titre : est-ce juste du soutien ? ou de l'organisation → « Organisation (et soutien) aux activités.... » ? C'est peut-être une nuance peu importante. • Dans les partenaires : CLPS – Centre Local de Promotion de la Santé ? Bibliothèques et centres culturels des communes limitrophes pour partenariats ou échanges de bonnes pratiques ? • Page 274, la transmission du wallon : // label « ma commune dit oui aux langues régionales » ? • Poursuivre Zérowatt dans nos écoles • Projets + de 50 ans et PMR, gymactive avec de la musique canadienne.
3.6 Etablissement d'un plan d'actions et de sensibilisation à la qualité des eaux : 3 relectures	
Q1	Cela passe aussi par l'entretien des abords du ruisseau, des filets d'eau, etc.
Q2	<ul style="list-style-type: none"> • Voir avec le projet du Collège des producteurs, normalement sur les produits Phyto (mais plus large). • Pour les citernes, peut-être que la CCATM émet déjà des obligations ou recommandations ? • Division de la perméabilité du sol à la parcelle ... il s'agit d'une partie de la mission du GAL JSH 2027 en partenariat très rapproché avec le CRMA (poser la question à Olivier Doupagne). • Ne pas oublier les agriculteurs dans les partenaires, ainsi que Greenotec

	<ul style="list-style-type: none"> Proposer des balades avec des petits bateaux radiocommandés afin de faire découvrir nos cours d'eau par les jeunes.
3.7 Valorisation du folklore local par l'organisation de moments conviviaux : 2 relectures	
Q1	<ul style="list-style-type: none"> Pas sure. Simplifier le titre ? Valorisation du folklore local.
Q2	<p>Les nouvelles générations n'ont peut-être plus les mêmes centres d'intérêts que nos aînés. Les activités proposées ne sont peut-être plus adaptées à leurs envies. Informer les nouveaux habitants sur les comités, associations et les activités du village → intégration. Paragraphe « Toutefois, malgré le dynamisme, les habitants notent un essoufflement : les nouveaux habitants... » : orienter la description sur ce constat ?</p>
3.8 Amélioration de la visibilité des actions du CPAS : 4 relectures	
Q1	<p>Ok, correspond à ce qui a été dit. ! Berloz a quitté le service « taxi-social » et il n'y a plus que 3 communes couvertes par ce service (Geer, Donceel et Fexhe-le-haut-Clocher).</p>
Q2	<ul style="list-style-type: none"> Etant donné les nouvelles mesures fédérales, le CPAS de Donceel va peut-être être fortement impacté. A voir ! mais ça reste un projet intéressant (et peu cher). Les activités ainsi que les services proposés sont publiés via les toutes-boîtes et dans le bulletin communal, et cela de manière régulière, ainsi que sur le site internet.
3.9 Sensibilisation aux déplacements sécuritaires : 2 relectures	
Q1	Ok
Q2	<ul style="list-style-type: none"> Joindre au projet du club Vespa de Donceel Paragraphe « Au sein des écoles, un module de formation... » : complètement d'accord. Dernier paragraphe de la page 286 « Le stationnement... certains trottoirs restent confrontés au stationnement sauvage. Sécurité pour les piétons » : Refaire des campagnes de sensibilisation. Manque de passage piétons aux abords du hall et du Vieux Haneffe. Prévoir des parkings vélos, trottinettes avec abris. Devrait être dans le Lot 1. Partenaires potentiels : changer GRACQ en Avello.
3.10 Mise en œuvre des recommandations de l'étude de mobilité : 5 relectures	
Q1	Oui
Q2	<ul style="list-style-type: none"> Est-ce que le terme « recommandations » est le plus approprié ? Quelle est/sera la forme de l'étude de mobilité ? Est-ce qu'elle définira des projets, des actions à réaliser ? // balade Shifti modal + enfants/écoles + PMR/loisirs Gracq : s'appelle Avello désormais (cf : autres) Lot 3 = trop tard.